concurrence de 20 p. 100 du tirage national moyen des quotidiens.

LE RÔLE DU CRTC

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, c'est un rapport incroyable qui ne peut réjouir que les entreprises de presse liées au parti conservateur.

Des voix: Oh, oh!

M. Skelly: La troisième partie de ma question a trait au contrôle de la concentration des media d'information, lequel sera confié au CRTC. Le Conseil possède déjà un dossier pitoyable en la matière; quant à la nouvelle politique, le gouvernement y a laissé d'énormes brèches. Dix villes canadiennes au moins souffrent de la concentration des médias d'information, selon les critères mêmes du ministre. Celui-ci voudrait-il déposer à la Chambre les directives que le gouvernement entend donner au CRTC concernant la situation qui existe à Vancouver, Calgary, Edmonton, Regina, Hamilton, London, Toronto, Granby, Moncton et Saint-Jean?

M. Hnatyshyn: Vous avez oublié Saskatoon!

L'hon. Jim Fleming (ministre d'État (Multiculturalisme)): Madame le Président, le gouvernement fixe les orientations dont le CRTC doit s'inspirer avant de prendre ses décisions. Il appartient ensuite au Conseil d'examiner les cas particuliers. Ce n'est pas au gouvernement d'en juger. Ce ne serait pas souhaitable, à mon avis.

Des voix: Bravo!

LES FORCES CANADIENNES

LA SUPERSTRUCTURE EN ALUMINIUM DES NAVIRES DE GUERRE

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. La guerre dans les îles Falkland a fait la preuve de la vulnérabilité de nos navires de guerre modernes, et surtout de ceux qui sont munis d'une superstructure en aluminium. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre combien de navires de guerre canadiens ont des superstructures en aluminium?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, si l'on m'a bien renseigné, je ne crois pas qu'aucun de nos navires ait de superstructure entièrement faite en aluminium. Pour ce qui est de la question du député de Victoria, et étant donné que la commission est saisie de l'offre de deux entrepreneurs pour la construction dans les prochaines années de six frégates supplémentaires, je crois qu'il conviendrait d'examiner la question très attentivement.

• (1425)

LA VALEUR DE NOTRE FORCE NAVALE

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

Questions orales

Étant donné qu'aucun de nos navires n'est en mesure de contrer un attaque de missiles mer-mer de type Exocet et étant donné que les superstructures de nos 16 vieux destroyers sont surtout faites d'aluminium, le ministre va-t-il enfin admettre que notre force navale n'est absolument pas capable de lutter contre l'ennemi, quel qu'il soit?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, le député a obtenu toutes les réponses qu'il voulait hier au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale. Les hauts fonctionnaires qui y ont comparu ont déclaré sans équivoque que notre force navale était en mesure de livrer une bataille anti-sous-marine très efficace mais que sa capacité de défense anti-missiles était limitée.

[Français]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA POSSIBILITÉ DE RÉDUIRE LE NOMBRE DES PRESTATAIRES

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Compte tenu des milliers de Canadiens qui reçoivent des prestations d'assurance-chômage depuis déjà plusieurs mois et compte tenu du fait qu'avant le 31 décembre, selon un renseignement de son ministère, 500,000 Canadiens pourraient terminer leur période de prestations d'assurance-chômage. Le ministre, étant donné les circonstances, peut-il dire combien de Canadiens n'auront plus droit à l'assurance-chômage avant le 31 décembre prochain, a-t-il une solution, une forme d'aide pour ces milliers de Canadiens qui perdraient leur assurance-chômage à la fin de l'année 1982?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Comme le député le sait, madame le Président, nous avons proposé des solutions à ce problème. En fait, encore aujourd'hui nous annoncions l'élargissement du programme de travail partagé, qui assujettit au régime de la loi sur l'assurance-chômage plus de 70,000 travailleurs. Nous pouvons donc maintenir un certain nombre d'entreprises en vie et éviter des mises à pied partout au Canada.

Nous avons également présenté, dans le cadre du programme de l'assurance-chômage, des projets de travail partagé dans les secteurs de la pêche, de la foresterie et des mines, fournissant là encore de nouvelles possibilités d'emploi aux personnes qui sont protégées par l'assurance-chômage. Ces projets élargiront leurs possibilités d'emploi et leurs avantages sociaux en leur procurant un travail extrêmement précieux grâce à l'investissement dans le développement de ressources naturelles cruciales. Nous sommes bien conscients de la situation et nous nous efforçons d'y remédier du mieux que nous pouvons. Nous avons présenté des solutions. Je communiquerai l'information au député avec plaisir pour le mettre au fait.